

### I - POUR LES BAUX DES BIENS SOUMIS À LA LOI DU 6 juillet 1989

	Part HT du propriétaire	Part TTC (*) du propriétaire	Part HT du locataire	Part TTC (*) du locataire	Base de calcul
<b>Honoraires de visites, de constitution de dossier du locataire et de rédaction de bail :</b>					
• pour un logement situé en zone tendue :	8.34 €	10.00 €	8.34 €	10.00 €	par m2 de surface habitable
• Pour un logement situé en zone non tendue :	6.67 €	8.00 €	6.67 €	8.00 €	par m2 de surface habitable
<b>Honoraires de réalisation de l'état des lieux</b>	2.50 €	3.00 €	2.50 €	3.00 €	par m2 de surface habitable
<b>Honoraires d'entremise et de négociation</b>	4.00 %	4.80%	-	-	Loyer annuel hors charges

### II - POUR LES AUTRES LOCATIONS (Bail code-civil, stationnement...)

	Part HT du propriétaire	Part TTC (*) du propriétaire	Part HT du locataire	Part TTC (*) du locataire	Base de calcul
<b>Bail stationnement</b>	155.00 €	186.00 €	155.00 €	186.00 €	-
<b>Autres baux non soumis à la loi de 1989</b>	10 %	12 %	10 %	12 %	Loyer annuel hors charges

### III - POUR LA LOCATION DE LOCAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS

	Montant HT des honoraires	Montant TTC (*) des honoraires	Base de calcul
<b>Honoraires de location propriétaire</b>	10 %	12 %	Loyer annuel hors charges
<b>Honoraires de location locataire</b>	10 %	12 %	Loyer annuel hors charges X 2

(\*) TVA au taux légalement en vigueur, actuellement de 20 %.